

## NUMEROS UTILES

### Services

Administration communale	021 864 40 70
Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Empoisonnements	145
La Main Tendue	143
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Rega	1414
Agence d'assurances sociales	021 557 83 63
Cartes CFF, Apples	021 800 90 20
Centre de biométrie, passeports	0800 01 1291
ECA	058 721 24 20
Etablissement scolaire	021 557 85 75
Etat civil	021 557 07 07
Garde forestier, Guy Monnier	079 353 31 24
Garde pêche, Alexandre Cavin	079 237 42 70
Gendarmerie de Cossonay	021 557 82 21
Hôpital de Morges	021 804 22 11
Inspecteur forestier, Daniel Gétaz	079 508 53 70
Justice de paix	021 557 94 00
Médecin au village	021 864 58 62
Office des poursuites	021 557 90 46
Office d'impôt du district	021 557 93 00
ORP, chômage	021 557 92 00
Préfecture de Morges	021 557 91 25
Registre foncier	021 557 18 35



SEPTEMBRE 2016 N° 1

**L'ISLE** *Info*

**COMMUNE DE L'ISLE**



## La rubrique de notre Syndique

Chers habitantes et habitants de notre commune,

*Ce n'est pas sans émotion que je m'adresse à vous pour la première fois et pour toute une série de premières. Ainsi depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la nouvelle équipe s'est mise au travail. Nous voulons adresser nos remerciements à celles et ceux qui se sont engagés lors de la précédente législature.*

*Lever de rideaux sur la :*

*Première ... édition de notre journal "L'Isle info". En ce début de législature 2016-2021, il veut être le trait d'union entre nous tous.*

*Première... pour 3 nouveaux municipaux. Bienvenue à eux au sein de notre collège ou plutôt château !*

*Premières.. séances pour votre municipalité nouvellement constituée et bientôt ...*

*Première...séance pour le président du Conseil communal et son bureau ainsi que pour les nouveaux conseillers. Meilleurs vœux à chacune et chacun, beaucoup de plaisir dans votre fonction.*

*Première...pour une femme. Désignée syndique par mes collègues, je ferai tout mon possible pour mériter leur confiance et la vôtre. Sachez que j'en suis très touchée et honorée.*

*Pour conclure, je souhaite de tout cœur que nous saurons travailler avec respect et confiance pour le bonheur de notre village. Place à un nouveau chapitre de notre histoire. Ecrivons tous ensemble notre avenir.*

**Anne-Lise Rime, Syndique**



## La société des Paysannes Vaudoises de L'Isle et environs

C'est un groupe composé d'une trentaine de dames, qui aiment se rencontrer pour diverses activités : cuisine, couture, bricolage, sorties et tant d'autres choses mais surtout pour cultiver l'amitié et rester en contact avec la vie du village.

Leur disponibilité est toujours appréciée, lors des services de thé à la grande salle, pour soulager les familles de nos villageois disparus.

Tous les ans au mois de mai, nous organisons la Vente des Plantons, petit marché de plantes de fleurs et de pâtisseries maison, qui a toujours son petit succès qui nous stimule pour l'année suivante.

Nous encourageons vivement les personnes motivées qui s'intéressent à ce groupe, à nous rejoindre.

Pour tout contact : Ida Guignard 021 864 53 61

\* \* \* \* \*

### AGENDA DES MANIFESTATIONS

<b>12 octobre</b>	Jardilisle	rencontre
<b>15 octobre</b>	Jeunesse L'Isle	repas de soutien
<b>4 novembre</b>	Spectacle Guignol	
<b>4 novembre</b>	Mise de bois à l'Hôtel de la Balance	
<b>9 novembre</b>	Jardilisle	rencontre
<b>22 novembre au 4 décembre</b>	Achisle	exposition
<b>26 novembre</b>	Loto des USL	
<b>1 au 25 décembre</b>	Fenêtres de l'Avent*	

\*Les personnes intéressées à organiser une fenêtre de l'Avent voudront bien s'annoncer auprès de Madame Stéphanie Javet, ✉ [steph.javet@gmail.com](mailto:steph.javet@gmail.com)

Prochaine parution de L'Isle info, dernière semaine de novembre.

## GYMNASTIQUE DOUCE SENIORS

Chaque lundi après-midi de 14h00 à 15h00, au 1<sup>er</sup> étage de la grande salle de L'Isle, une activité gymnique est proposée sur des chaises et en musique. Le cours se déroule avec différents accessoires de gym, ballons, petites balles et surtout dans une ambiance très conviviale.

La monitrice Mme Frédérique Fontannaz est très fière de ces gymnastes qui gardent leur souplesse et agilité en participant avec assiduité à ses leçons.



## L'Union des Sociétés Locales de L'Isle

Elle est représentée par 8 sociétés :

Les Baladins, le Football Club Veyron-Venoge, les Francs-Tireurs, les jeunes de L'Isle et Villars-Bozon, les Paysannes Vaudoises, les Pêcheurs en rivière et le Ski-Club.

Toutes ces sociétés se retrouvent le dernier samedi du mois de novembre pour leur traditionnel Loto villageois.

Un loto bien rodé et apprécié pour le pavillon de lots dominant la salle et qui donne envie de dépenser quelques deniers destinés à ce jeu qui ravit les chanceux.

Le prochain loto se déroulera le 26 novembre 2016 à 20 h.

## CONSEIL COMMUNAL

### Séance du Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le

**Mardi 11 octobre 2016, à 20 h 15,  
À la salle du conseil au Château de L'Isle**

Les citoyennes et citoyens de la commune de L'Isle sont invités à participer à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

#### Ordre du jour

1. Statutaires
2. Préavis No 03/2016 : délégation de compétences et pouvoirs spéciaux à la Municipalité
3. Préavis No 04/2016 : rémunération des membres de la Municipalité
4. Préavis No 05/2016 : fixation du plafond d'endettement pour la législature 2016-2021
5. Etats des lieux et bilans financiers des travaux en cours
6. Communications du Bureau
7. Communications de la Municipalité
8. Propositions individuelles

**Le bureau du conseil communal a été constitué lors de la séance d'assermentation du 8 juin 2016. Il se compose comme suit :**

Président	Hostettler Jürg
Vice-Présidente	Käser Céline
Secrétaire	Pasche Daniel
Scrutateurs	Décosterd Isabelle
	Hützli Paul
Scrutateurs suppléants	Baudat Denis
	Cloux Arnaud



Contact du conseil communal : [✉conseil.communal@lisle.ch](mailto:conseil.communal@lisle.ch)

## ADMINISTRATION GENERALE

---

### MUNICIPALITE – CONSTITUTION

Suite aux élections communales du 28 février 2016 et à l'assermentation officielle du 8 juin 2016, nous vous communiquons ci-après la nouvelle composition de la Municipalité pour la législature 2016-2021.

#### Mme Anne-Lise Rime, Syndique

##### Administration générale :

Aménagement du territoire, archives, autorités, écoles, finances, naturalisation, personnel communal

#### M. Jean-Louis Bapst, Vice-Syndic

##### Sécurité et social :

Arcam, cultes, PCi, police, santé publique, service du feu, social, tourisme, transports

#### M. Claude Rosat, Municipal

##### Patrimoine :

Bâtiments, citernes, domaines, énergie, forêts, police des constructions

#### M. Steve Baudat, Municipal

##### Eaux :

Captages, cours d'eau, culture, eau potable, eaux claires, eaux usées, sociétés locales, step

#### M. Eric Hostettler, Municipal

##### Voirie et espaces verts :

Conciergerie, éclairage public, gestion des déchets, parcs & promenades, personnel d'exploitation, parc naturel régional Jura vaudois, routes et améliorations foncières

## Groupement des Aînés de L'Isle, Villars-Bozon

### et Mauraz « Automne d'Or »

Il se réunit une fois par mois, de septembre à mai, le jeudi de 14 h.00 à 17 h.00 env., à la Salle de paroisse de L'Isle.

5 organisatrices : Mmes E. Bernard, F. Fontannaz, N. Gabioud, M.- Chr. Zangger et C. Kaeser concoctent un programme varié afin d'offrir des rencontres divertissantes pour tous les Aînés.

Programme 2016-2017 :

15.09. Film à Cossonay

13.10. Animation musicale

10.11. Brisolée au chalet du Mollendruz

17.11. Cabaret à La Sarraz

15.12. Repas de Noël à la grande Salle de L'Isle

19.01. Traditionnel Loto

16.02. Récit de M. Raymond Gruaz sur les Sentiers des Huguenots

16.03. Repas préparé par les organisatrices et jeux de sociétés

20.04. Dagobert et ses nouveaux instruments

Juin Course annuelle

Les organisatrices sont heureuses de la fidèle participation des Aînés !

La Salle de paroisse dispose encore de places, alors venez rejoindre ce sympathique groupe pour passer un moment convivial.

Pour les dames qui auraient des disponibilités, les organisatrices seraient ravies de partager les préparatifs de ces rencontres !



## Société de jeunesse de L'Isle

La Jeunesse de L'Isle est une société active au sein de la FVJC (Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes). Les Jeunesses consistent à passer de bons moments entre amis ainsi qu'à organiser des manifestations telles que des bals ou des soupers. Il est aussi possible d'en organiser des plus grandes sur plusieurs jours comme par exemple : un giron, un concours de tambour, un trophée ou encore un challenge.

La jeunesse de L'Isle est composée de 16 membres dont 5 au comité. Ce dernier est composé d'un président, un vice-président, une secrétaire, un caissier et une 5<sup>ème</sup> membre. Chaque personne a des tâches bien définies et leurs élections se font une fois par année.

Pour entrer dans la Jeunesse il faut : être sur le point de quitter l'école obligatoire ou avoir 16 ans révolus et envoyer une petite lettre de motivation. Par la suite, la personne sera convoquée directement par la jeunesse lors de la prochaine assemblée. À celle-ci, le / la nouveau / nouvelle se présentera et son admission sera votée par les membres de la jeunesse.

La Jeunesse de L'Isle organise prochainement un souper fondue chinoise le 15 octobre 2016 à la salle Polyvalente de L'Isle.

### Entrée

**1 bouteille de rouge pour 4**

**Repas à Gogo avec frites**

**Dessert**

**Apéritif dès 19heures**

**50.- / personne**

**ou 1.- / âge jusqu'à 16 ans**

contact, ✉ [nouck26@gmail.com](mailto:nouck26@gmail.com)



Eric Hostettler - Anne-Lise Rime - Jean-Louis Bapst

Claude Rosat - Steve Baudat



Trois nouveaux municipaux ont été élus pour cette nouvelle législature.

M. Claude Rosat, domicilié à L'Isle, entrepreneur.

M. Steve Baudat, domicilié à La Coudre, chauffeur.

M. Eric Hostettler, domicilié à L'Isle, responsable de la voirie à la ville de Morges.

## HAMEAU DE LA COUDRE

### Conseil administratif

Lors des élections communales du 28 février 2016, le Conseil administratif a été constitué de la manière suivante :

M. Steve Baudat	administrateur (Eaux)
Mme Brigitte Baudat	secrétaire de l'administration
Mme Francine Wenger	boursière du hameau
M. Yassin Zehani	Président au hameau, (finances)
M. Jean-Luc Fontannaz	administrateur (Forêt)
Mme Monique Schafroth	administratrice (Bâtiments)
M. Raymond Cloux	administrateur (Terrains, routes)



Jardin botanique de Berne pour le 10<sup>ème</sup> anniversaire



Troc 2015



## Jardilisle

Le club de jardinage pour vous.

[www.jardilisle.ch](http://www.jardilisle.ch)

[jardilisle@msn.com](mailto:jardilisle@msn.com)

contact : la secrétaire, Madame Robadey: [doris@jardilisle.ch](mailto:doris@jardilisle.ch) 021 801 8615

Pour partager leurs connaissances et entretenir une belle amitié, trois dames de la région, passionnées de jardinage, ont créé Jardilisle en 2006. Il faut croire que le jardinage est rassembleur puisque 10 ans après, le club compte une soixantaine de membres de tout âge et de tout niveau de connaissances et compétences. Durant l'année, le club propose une dizaine d'animations: conférences dans la salle villageoise, cours, visites de jardins extraordinaires en suisse romande et ailleurs. Sans oublier les visites conviviales des jardins de nos propres membres, entretenus avec une grande passion.

Pour devenir membre, une cotisation annuelle de CHF 25.00 est demandée, ce qui donne droit à la gratuité de toutes les conférences.

Au mois de septembre, Jardilisle organise un troc et marché de plantes au Château de L'Isle ouvert à tous. A cette occasion, environs 1400 plantes sont échangées et une dizaine des meilleurs pépiniéristes romands proposent sur leurs stands des variétés de plantes magnifiques de production suisse. Pour agrémenter cette journée qui se veut familiale et amicale, Achisle prépare ses fameuses pizzas maison au feu de bois. Jardilisle vous concocte son chaudron de soupe et vous radoucit avec son choix de pâtisserie maison.



### ADMINISTRATION COMMUNALE

Des changements ont eu lieu au sein de l'administration communale dès le 1<sup>er</sup> mai 2016. Mme Fabienne Aeby a remplacé Mme Maryline Riedo au poste de secrétaire municipale.

Afin de sécuriser les paiements faits à l'administration communale, la Municipalité s'est dotée d'un appareil à cartes pour la Postcard et la Maestro.

Dans un souci d'améliorer les prestations aux citoyens, l'ouverture du guichet de l'administration s'est étoffée de la manière suivante :

**Dès le 1<sup>er</sup> octobre 2016**

**Lundi à vendredi : 09 h 00 à 11 h 00**

**Mercredi : 17 h 00 à 18 h 30**

**(sauf durant les vacances scolaires)**

**Mardi à jeudi : 14 h 00 à 16 h 00**

Sur demande préalable, il est possible d'obtenir un entretien particulier pour traiter certains dossiers personnels et confidentiels.

### NOUVEAUX CITOYENS

La Municipalité a accueilli le 12 mai 2016 les nouveaux citoyens de la commune, âgés de 18 et 19 ans. Sur 23 invités, 14 jeunes ont participé à la manifestation.

Une présentation des membres de la Municipalité avec les différents dicastères a été réalisée afin de permettre une meilleure compréhension du fonctionnement des autorités.

Un apéro suivi d'un repas pris en commun à l'Hôtel de la Balance ont permis de poursuivre des échanges dans un esprit convivial.



La Municipalité tient à cet événement car les jeunes sont l'avenir de notre société et qu'il est important de les sensibiliser aux droits et devoirs en tant que citoyen.

## VENTE DE BOIS DE FEU

La commune vend du bois de feu. Les personnes intéressées peuvent contacter M. Guy-Robert Monnier, garde forestier

### Tarifs :

Bois de feu (hêtre) vert en 1 m. pris en forêt : **CHF 70.- /stère**

Bois de feu sec scié en 33 cm pris à BASECO : **CHF 120.-/stère**,

Bois de feu sec scié en 25 cm pris à BASECO : **CHF 125.-/stère**

Bois de feu sec scié en 33 cm et livré : **CHF 140.-/stère**

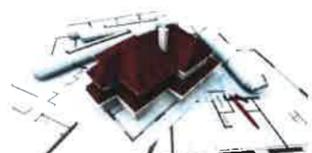
Bois de feu sec scié en 25 cm et livré : **CHF 145.-/stère**

### Triage forestier du Pied du Jura

#### Guy Monnier Garde forestier

Ruelle de La Venogette 6, 1148 L'Isle  
Tél: 021 864 40 09 Mobile: 079 353 31 24

## POLICE DES CONSTRUCTIONS



La Municipalité rappelle à tous les propriétaires, qui désirent réaliser des travaux (nouvelle construction, changement d'affectation des lieux, rénovation etc.), qu'aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé.

### Enquête publique

Lorsque la construction entreprise nécessite une enquête publique, le requérant doit obligatoirement demander les services d'un professionnel (ingénieur, géomètre, architecte...).

### Dispense d'enquête (avec signature des voisins)

Lorsque la construction entreprise nécessite une demande de dispense d'enquête, le requérant doit remplir un formulaire de dispense d'enquête, qui se trouve sur notre site internet. Un plan cadastral ainsi qu'une image (photo de catalogue, croquis...) du projet doivent accompagner ce formulaire.

## Le tir sportif à L'Isle se porte bien

Forte de 34 membres, dont 28 licenciés, la section Carabine 50 m des Francs-Tireurs de L'Isle & environs dispose d'une magnifique ligne de tir au stand du Vautau, dans un cadre de verdure où règne le calme de la forêt. Cette ligne, plate et bien protégée des vents, est équipée de 8 cibles électroniques acquises avec le bénéfice du Tir Cantonal Vaudois mis sur pied par la société et qui s'est magnifiquement déroulé, on s'en souvient, à la fin de l'été 2014.

Durant la saison de tir, de mars à octobre, les tireurs peuvent s'entraîner chaque semaine, une ou plusieurs fois. Ils prennent part au Championnat suisse d'équipe avec 2 équipes de 8 tireurs et au Championnat vaudois de groupe avec 3 groupes de 5 tireurs, dont 2 groupes composés de juniors.

La section est représentée, par un ou plusieurs tireurs, dans plus de 40 tirs à l'extérieur, sur sol vaudois et au-delà. Chaque année, à fin avril début mai, elle organise elle-même son tir du groupe B au Vautau auquel participent plus de 150 tireurs de tous horizons.

Nouveauté en 2017, la section organisera un tir de nuit au début du mois de novembre; dans ce genre de compétition, le stand est plongé dans le noir, seules les cibles sont éclairées. Gageons que cette manifestation obtiendra le succès incitant les organisateurs à renouveler ce tir les années suivantes.

L'école de tir, dont la section est extrêmement fière, compte 13 jeunes de moins de 21 ans en formation. C'est l'une des plus actives en Pays de Vaud. Son responsable et moniteur confirmé, Raymond Casucci, anime 3 cours par semaine durant toute la saison. Des entraînements au Scatt (système informatique permettant l'analyse du processus de départ du coup) sont également proposés aux juniors durant la saison d'hiver. Tous ces jeunes ont un potentiel intéressant et seront, sans aucun doute, la relève de demain.

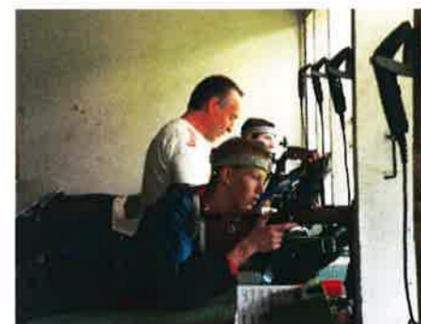
Les personnes intéressées par le tir sportif, jeunes et moins jeunes, peuvent s'adresser au responsable de la section et de l'école de tir, Raymond Casucci, au 079/4692559 ou [raymond-casu@bluewin.ch](mailto:raymond-casu@bluewin.ch)



Loïc



Sébastien Goy au centre,  
Lucie Mojonner et Florian Medico



Raymond, Elise et Loïc



Maël Antonin, vice-champion vaudois  
2016 au match couché, junior à l'Ecole de  
tir des Francs-Tireurs.



# Ski Club de L'Isle



## Présentation.

La société du Ski-Club de L'Isle a été fondée en 1934 par quelques jeunes du village. Actuellement, la société est toujours active et compte une cinquantaine de membres. Le chalet "le Mazot" a été construit en cette même année 1934 sur les pâturages de Châtel. Le chalet représentait un pôle de rassemblement pour les activités du ski.

## Le comité aujourd'hui.

Président:	André Dutoit	Montricher	079/448 96 15	andre.dutoit@bluewin.ch
Secrétaire	Eddy Redard	L'Isle	079 310 56 07	eddy.redard@bluewin.ch
Caissier	François Gruaz	Cuarnens		
Organisation événementiels	Bertrand Campiche			

## Activités.

La société du Ski-Club organise chaque année, le dernier weekend de janvier, une sortie à ski de 2 jours dans les Alpes. Ces journées, ouvertes à tous, sont toujours appréciées par les amateurs de sport d'hiver.

La société participe et organise à tour de rôle en début février un concours de ski inter-club avec les sociétés amies du pied du jura.

La société est membre de l'USL de L'Isle et participe aux manifestations communes.

## Le chalet du Mazot.

Le chalet du Mazot peut être loué pour des vacances, des weekend ou des journées.

L'étage comporte 14 couchettes pour 2 pièces .

Le confort du chalet est du type "CABANNE"

L'éclairage est installé dans toutes les pièces mais doit être alimenté par une génératrice 230Vac



## Location, réservation du chalet:

Evelyne Redard,

Rue de la Tour 14 - CP 4

1148 L'Isle Tél 021 864 41 35 / 079 657 55 50

Ou, Eddy Redard Tél 079 310 56 07

## Installation solaire

Des panneaux solaires peuvent être posés sans autorisation, pour autant qu'ils respectent certaines conditions. Toutefois, l'annonce doit être faite à l'aide du [formulaire « annonce d'installation solaire »](#), qui se trouve sur notre site internet, 30 jours avant le début des travaux.

## Demande d'abattage d'arbres (dès 30 cm de Ø et plus, mesuré à 1.30 m du sol)

La requête doit être adressée par écrit à la Municipalité, à l'aide du [formulaire de requête d'abattage](#) qui se trouve sur notre site internet, dûment motivée et accompagnée d'un plan de situation ou d'un croquis précisant l'emplacement d'un ou des arbres ou plantations protégées à abattre.

Celle-ci sera affichée au pilier public durant 20 jours.

## Taille des arbres et des haies

Des aménagements extérieurs tels que mur, clôture, haie ou plantation de nature à nuire à la sécurité du trafic, notamment par une diminution de la visibilité, ne peuvent être créés sans autorisation sur les fonds riverains de la route (art. 39.1 loi sur les routes).

Les hauteurs maximales admissibles, mesurées depuis les bords de la chaussée sont les suivantes :

- 0.60 m lorsque la visibilité doit être maintenue
- 2 m dans les autres cas.

Les haies ne seront pas plantées à moins d'un mètre de la limite du domaine public.

Les branches des arbres s'étendant au-dessus des routes cantonales et communales doivent être élaguées de la façon suivante :

- Au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur,
- Au bord des trottoirs : à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

## CONCIERGERIE

M. Aimé Guignard a fait valoir son droit à la retraite le 31 janvier 2016 laissant sa place à une toute jeune recrue Mme Océane Lambert dès le 1<sup>er</sup> avril 2016 qui a cessé son activité le 30 septembre 2016. Une procédure de recrutement est en cours.

## GESTION DES DECHETS

Afin de satisfaire à la demande, la Municipalité a décidé d'élargir l'horaire d'ouverture de la compostière d'avril à octobre :

Le mercredi de 15 h 00 à 20 h 00

Le samedi de 08 h 30 à 18 h 00

## VOIRIE ET ESPACES VERTS

### Désherbage du domaine public de la commune de L'Isle : Vers la fin de l'utilisation du glyphosate !

#### Le glyphosate, c'est quoi ? :

Le glyphosate est l'herbicide le plus répandu dans le monde. Il est utilisé pour le désherbage agricole mais aussi pour l'entretien des espaces urbains ainsi que des parcs et promenades. Le glyphosate se trouve dans plusieurs produits comme le Roundup de Monsanto ou le Deserpan de Syngenta/Maag. Il est considéré, notamment par l'EFSA (European Food Safety Authority), comme toxique pour l'environnement et cancérigène pour l'homme. C'est pourquoi son utilisation doit se limiter à son strict nécessaire et de façon parcimonieuse.

Depuis plusieurs années l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim), interdit d'employer des herbicides chimiques, dont fait partie le glyphosate, particulièrement sur les routes, les chemins et leurs abords ainsi que sur toutes autres surfaces non-cultivées. Toutefois cette interdiction ne s'applique pas au traitement une à une des plantes posant des problèmes le long des routes nationales et cantonales, sur les talus et les bandes de verdure. Ceci s'il est impossible de les combattre efficacement par d'autres mesures telles que la fauche régulière ou l'arrachage.

Le dicastère « Voirie & espaces verts » de votre commune s'est penché sur cette interdiction et sur les risques liés à l'utilisation du glyphosate. Il en a découlé une forte diminution de son emploi avec pour objectif à moyen terme la fin totale de son utilisation par les services communaux. Conjointement des réflexions sont menées afin d'évaluer quelles techniques de dés herbages sans glyphosate sont les mieux adaptées à la configuration et aux exigences de la commune de L'Isle. En effet il existe sur le marché une multitude de produits ou d'outils alternatifs plus au moins efficaces dans des situations spécifiques et différentes les unes des autres.

En outre il est évident que la perception que nous avons par rapport à la mauvaise herbe doit manifestement évoluer. Nous devons remettre en question l'intolérance que nous avons par rapport à ces petits morceaux de nature qui s'installent aux bords de nos trottoirs et chemins.

Parallèlement à cette démarche, la Municipalité encourage les propriétaires privés de jardins d'utiliser ce produit de manière retenue voir même de le bannir. Il est tout à fait possible et simple de garder son jardin impeccable sans avoir recours à l'utilisation de produits phytosanitaires dont fait partie le glyphosate. La nature ne se portera que mieux et elle vous le rendra !



## Le verger du Pré du Four

Le verger du Pré du Four est un verger conservatoire et didactique.

Ses deux buts sont :

1. De recréer le verger du château tout en conservant une collection d'anciennes variétés fruitières afin qu'elles ne disparaissent pas définitivement de notre patrimoine.
2. De pouvoir reconnaître les fruits comestibles d'arbres et arbustes sauvages que nos ancêtres consommaient.

Une première plantation d'arbres et arbustes sauvages a été effectuée au printemps 2006.

Une deuxième plantation de variétés fruitières anciennes cultivées a eu lieu en automne 2006.

Les élèves des écoles de L'Isle ainsi que « Jardilisle » ont participé à la plantation du verger.

Le projet est entièrement financé par la commune de L'Isle. Le verger fera partie intégrante du parc du château. Les travaux d'entretien du sol sont exécutés par le personnel communal. La taille et l'entretien des arbres sont placés sous la responsabilité du concepteur du projet.

Les citoyennes et citoyens de la commune de L'Isle peuvent cueillir les fruits à maturité mais en quantité raisonnable afin que le plus grand nombre de personnes puissent en profiter.

Nous vous rappelons que ce verger n'est pas un verger de production mais de dégustation.

Un panneau d'information se situe à l'entrée du verger.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

